

PETIT ENTREPÔT RÉFRIGÉRÉ

Ce plan montre un bâtiment dans lequel on retrouve un entrepôt réfrigéré et une salle d'emballage qui peut aussi servir d'atelier, de garage, de kiosque de vente et de salle d'extraction de miel.

L'entrepôt réfrigéré peut servir à prérefroidir et conserver les fruits et légumes durant l'été; durant l'hiver, il peut servir à les entreposer à long terme. Il pourrait aussi servir à l'hivernage des abeilles.

L'entrepôt proprement dit mesure 6 m x 9 m, alors que la salle d'emballage mesure 4,8 m x 9 m. La hauteur est d'environ 4,8 m, mais elle pourrait être moindre pour celui qui ne prévoit pas utiliser l'espace en hauteur.

ISOLATION

L'isolation à la laine minérale est déconseillée pour les entrepôts réfrigérés; celle-ci est utilisée pour la salle d'emballage seulement.

L'isolation de l'entrepôt est faite avec du polyuréthane giclé de l'extérieur lors de la construction. La raison pour appliquer le polyuréthane de l'extérieur est qu'il constitue un risque d'incendie sérieux s'il n'est pas recouvert d'un matériau coupe-feu. Dans le cas présent, la tôle ou le contreplaqué intérieur de 11 m assure une bonne protection contre le feu. L'épaisseur recommandée est de 75mm de polyuréthane, ce qui constitue un minimum satisfaisant.

Lorsque le polyuréthane est difficilement disponible ou trop coûteux, on peut isoler l'entrepôt réfrigéré avec 100mm d'isolant polystyrène "SM" extrudé ou l'équivalent. Cette option est montrée à la page 4 du plan.

RÉFRIGÉRATION

Le refroidissement est réalisé exclusivement par réfrigération mécanique. La page 4 du plan montre une installation typique. La capacité du système de réfrigération qui s'exprime en "tonne de réfrigération" dépend de facteurs tels que: la nature du produit, la date de récolte, le rythme de chargement, etc...

Ici la capacité est évaluée à plus de 3 tonnes de réfrigération, soit un compresseur de 3,75kw (5H.P.) pour des applications d'entreposage de pommes, carottes, etc... ou de prérefroidissement de fraises, framboises, asperges, etc...

Les évaporateurs devraient avoir un ΔT de 4,4°C (8°F) à 5,5°C (10°F) afin de maintenir une humidité élevée.

VENTILATION

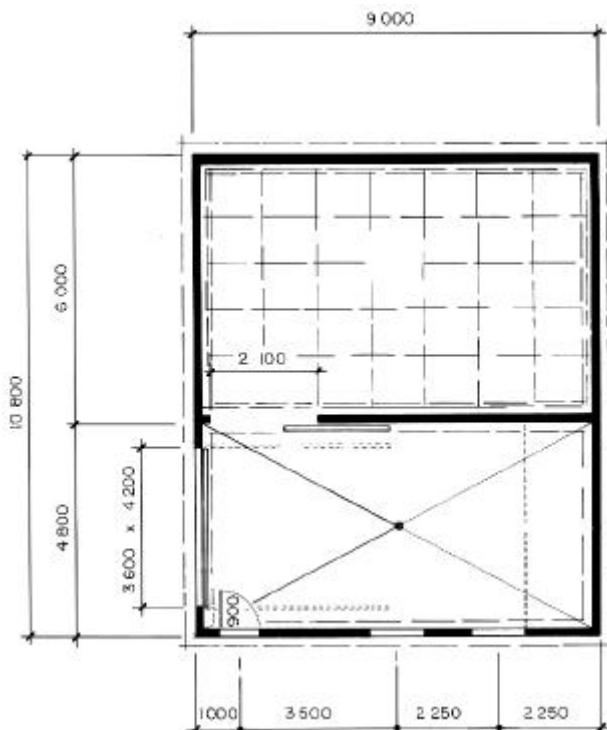
Étant donné la grande étanchéité de cet entrepôt, il est bon de prévoir un minimum de deux changements d'air avec l'extérieur par jour pour la majorité des fruits et légumes.

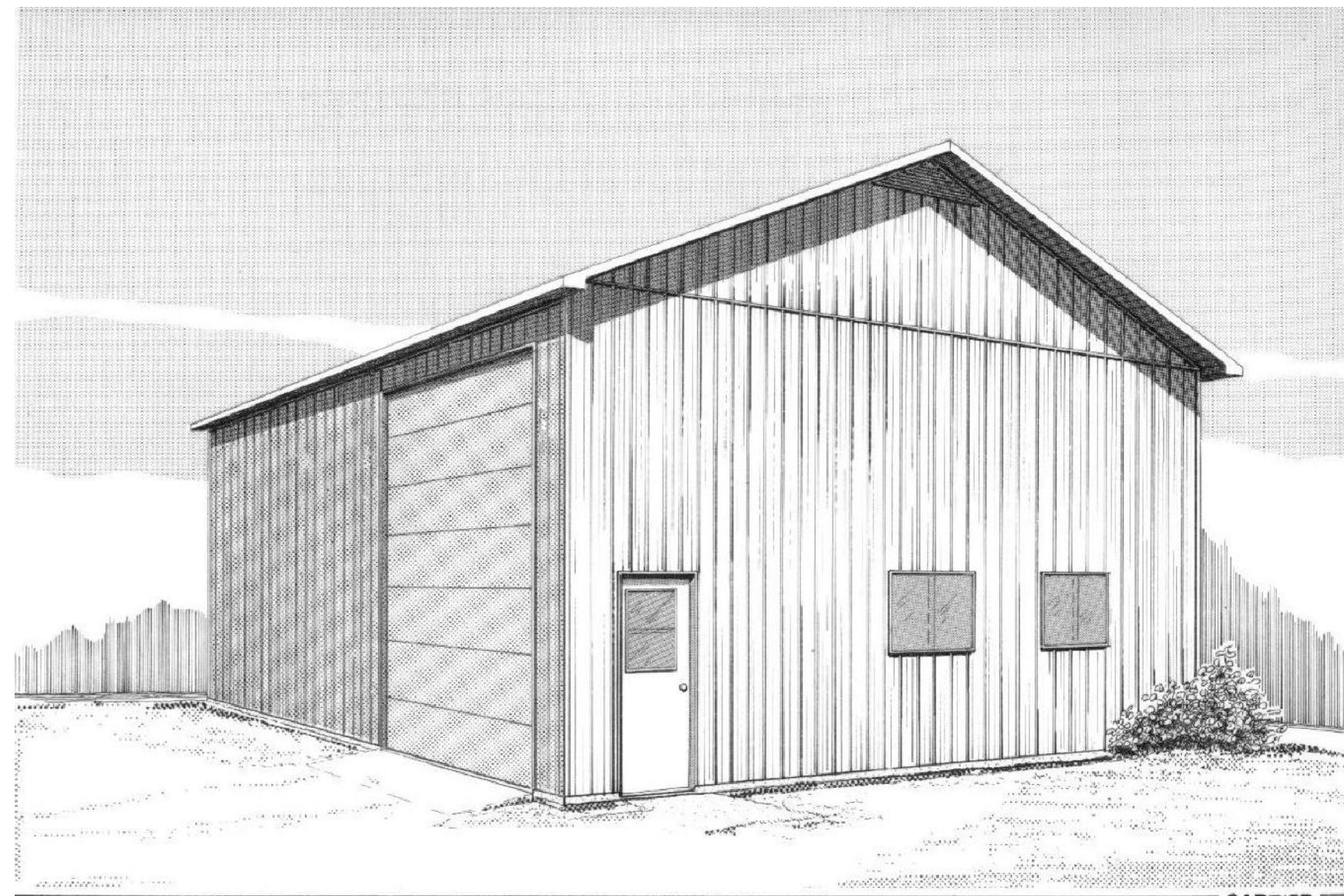
Pour permettre ce changement d'air, on utilise un petit ventilateur à une extrémité comme entrée d'air et une trappe de sécheuse à l'autre extrémité comme sortie d'air.

ENTRÉE ÉLECTRIQUE

Une entrée électrique de 100 ou 200 ampères sur le 240 volts.

Dans bien des régions, seul le courant monophasé est disponible. La capacité maximale des moteurs monophasés est limitée en principe à 3,75kw (5H.P.). Cependant, il est souvent possible d'obtenir du bureau local de Hydro-Québec, une permission pour utiliser des moteurs de 5,6kw (7,5 H.P.).





UN JEU DE DESSINS ET DE FEUILLES DOIT INCLURE
LES ÉLÉMENTS SUIVANTS:

N° DE PLAN	N° DE FEUILLE	TITRE
60311	1	PERSPECTIVE
60311	2	PLAN, ÉLÉVATION, PORTE
60311	3	COUPE DES MURS, DÉTAILS
60311	4	COUPE DE MUR, RÉFRIGÉRATION ET ÉLECTRICITÉ
60311	5	LISTE DES MÉTIÉRAUX

M-9371	PLAFOND DIAPHRAGME EN ACIER
M-9374	PLAFOND DIAPHRAGME EN CONTRE-PLAQUÉ
M-9401	AGENTS PRÉSERVATEURS DU BOIS

FACULTATIF PLAN DE FERME DE TOIT ADAPTÉ AUX CHARGES DE NEIGE

SPÉCIFICATIONS :

- CE DOCUMENT EST UN PLAN TYPE D'UN OUVRAGE AGRICOLE, SON UTILISATION EXIGE UNE ADAPTATION AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES. DANS CE CAS L'APPROBATION D'UN INGÉNIER OU D'UNE INGÉNIEURE EST REQUISE.
- TOUT LE BÉTON DOIT AVOIR UN AFFAISSEMENT DE 100 mm AVEC UN RAPPORT EAU/CIMENT DE 0,45 À 28 JOURS ET 6% D'AIR ENTRAINÉ; UNE RÉSISTANCE À LA COMPRESSION DE 30 MPa POUR LES PLANCHERS ET DE 20 MPa POUR LES FONDATIONS.
- SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUT LE BOIS D'OSSATURE EST DU GROUPE D'ESPÈCES S-PF DE CATÉGORIE NO 2 OU SUPÉRIEURE
- VÉRIFIER LES RÉGLEMENTS MUNICIPAUX ET CEUX DE L'ENVIRONNEMENT AVANT LA CONSTRUCTION

89-08	AJOUTER FERME DE TOIT	CARTIER
DATE	RÉVISION	PAR

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction de l'environnement et du
développement durable

PROJET:
PETIT ENTREPÔT RÉFRIGÉRÉ

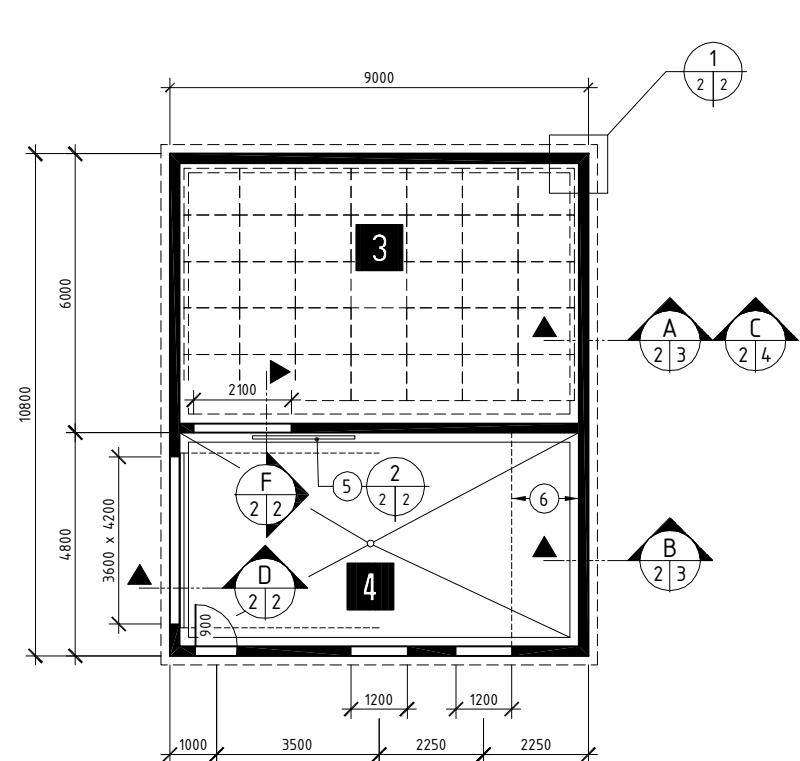
TITRE:

PERSPECTIVE

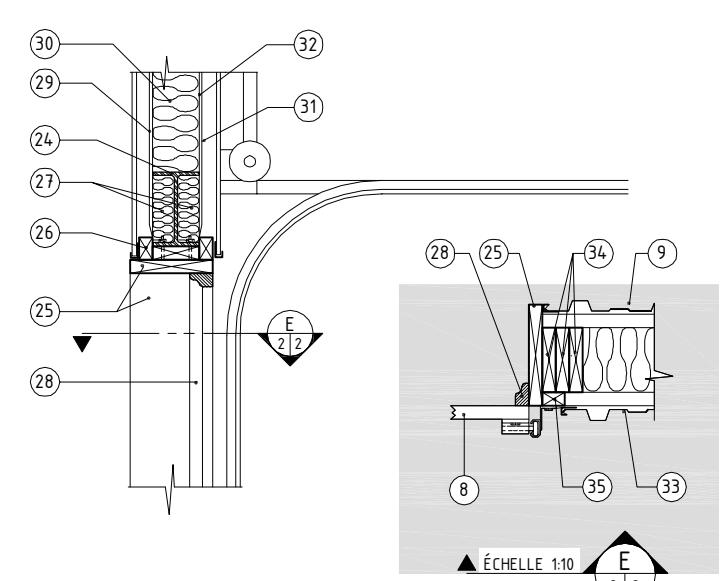
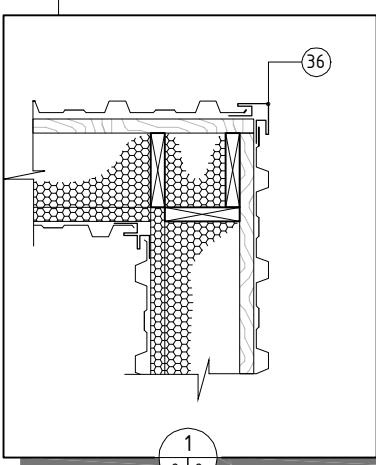
CONÇU	G. BELZILE	DATE	1989-01-18	DESSIN NO
DESSINÉ	CARTIER	APPROUVÉ		
STRUCTURE		X	NO DE DÉTAIL	X
VÉRIFIÉ		Y	PROVENANT DE	Y
		Z	MONTRÉ SUR	Z

60311

FEUILLE 1 DE 5



1 ÉCHELLE 1:100



1 PLAN DE PLANCHER

2 ÉLÉVATION

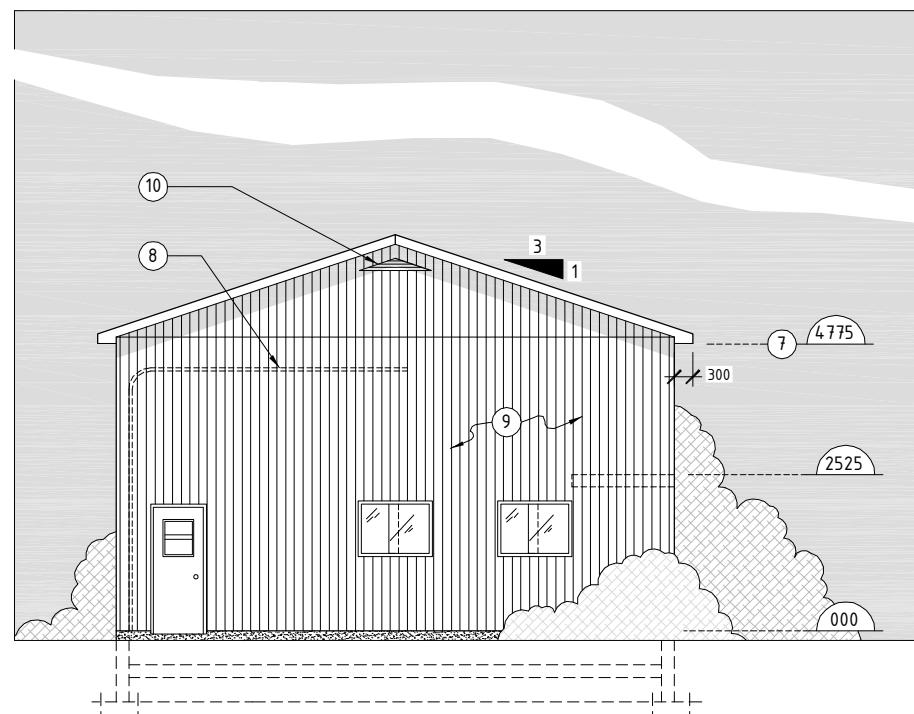
3 ENTREPÔT RÉFRIGÉRÉ D'UNE CAPACITÉ DE 35 BOÎTES PAR ÉTAGE ET CE, SUR 4 ÉTAGES POUR UN TOTAL DE 140 BOÎTES

4 SALLE D'EMBALLAGE ET ATELIER

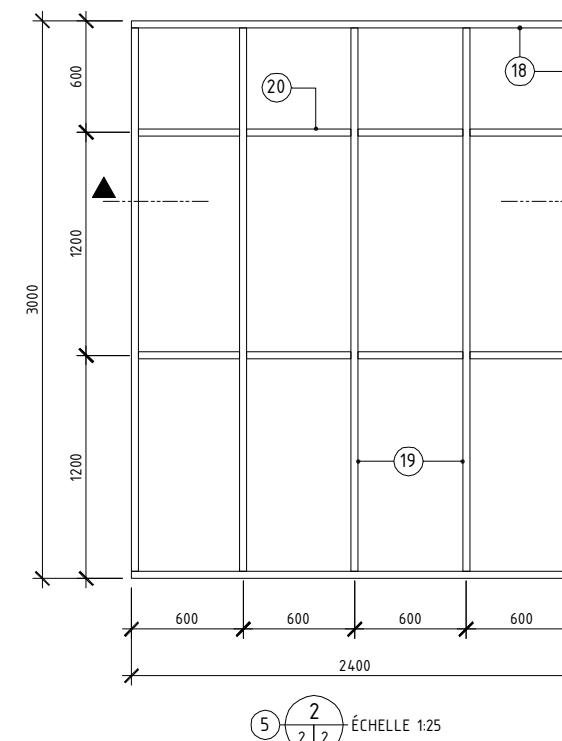
- 5- PORTE COULISSANTE INTÉRIEURE SUR RAIL
- 6- MÉZZANINE : PROFONDEUR SELON COMPRESSEUR
- 7- DESSUS DES SABLIERES
- 8- PORTE DE GARAGE MOTORIZÉE À PANNEAUX BASCULANTS VERS LE HAUT
- 9- REVÊTEMENT EXTÉRIEUR : TÔLE ÉMAILLÉE MINIMUM 0,34 mm (28 CA.)
- 10- VENTILATION : ENVIRON 162 m² SOIT 300 x 600 mm
- 11- TIRE-FOND 6 mm DE DIAMÈTRE x 75 mm
- 12- BLOCAGE 38 x 184 mm
- 13- BLOCAGE 19 x 140 mm
- 14- APPUI 38 x 140 mm
- 15- SUSPENSION D'UNE CAPACITÉ DE 365 kg
- 16- COUPE-FROID : DEUX TUBES DE CAOUTCHOUC RECOUVERT DE TOILE (17 mm DE DIAMÈTRE)
- 17- LINTEAU, 2-38 x 140 mm
- 18- BÂTI 38 x 140 mm
- 19- MONTANTS 38 x 89 mm
- 20- ENTREMISE 38 x 89 mm
- 21- LATTE 50 x 75 mm, NON PLANÉE À TOUS LES 600 mm CENTRE À CENTRE
- 22- ISOLANT URÉTHANE 75 mm D'ÉPAISSEUR
- 23- CONTRE-PLAQUÉ DE 11 mm DE CHAQUE CÔTÉ
- 24- LINTEAU : POUTRE D'ACIER W200 x 21 x 3750 mm DE LONG (8" x 5 1/2" À 17 lbs/pi)
- 25- BÂTI 38 x 285 mm. LE BÂTI SUPÉRIEUR EST BOULONNÉ À LA POUTRE D'ACIER
- 26- LATTE 38 x 64 mm
- 27- LAINE MINÉRALE À L'INTÉRIEUR DE LA POUTRE
- 28- ARRÊT
- 29- PAPIER FEUTRE
- 30- LAINE MINÉRALE 150 mm Rsi 3,5
- 31- COUPE VAPEUR
- 32- MONTANTS 38 x 140 mm À TOUS LES 600 mm CENTRE À CENTRE
- 33- FINITION INTÉRIEURE : TÔLE ÉMAILLÉE MINIMUM 0,34 mm (28 CA.)
- 34- COLONNE D'APPUI POUR LA POUTRE D'ACIER 3 x 38 x 140 mm
- 35- PIÈCE DE 38 x 89 mm
- 36- CORNière D'ACIER FERMANT LES EXTRÉMITÉS DU REVÊTEMENT

SPÉCIFICATIONS :

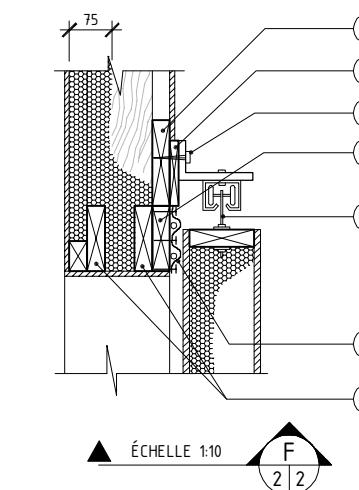
- CE DOCUMENT EST UN PLAN TYPE D'UN OUVRAGE AGRICOLE. SON UTILISATION EXIGE UNE ADAPTATION AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES. DANS CE CAS L'APPROBATION D'UN INGÉNIEUR OU D'UNE INGÉNIEURE EST REQUISE.
- À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES DIMENSIONS SONT INDIQUÉES EN MILLIMÈTRE.



2 ÉCHELLE 1:75



5 ÉCHELLE 1:25



12 ÉCHELLE 1:10

DATE	RÉVISION	PAR
 Gouvernement du Québec Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Direction de l'environnement et du développement durable		

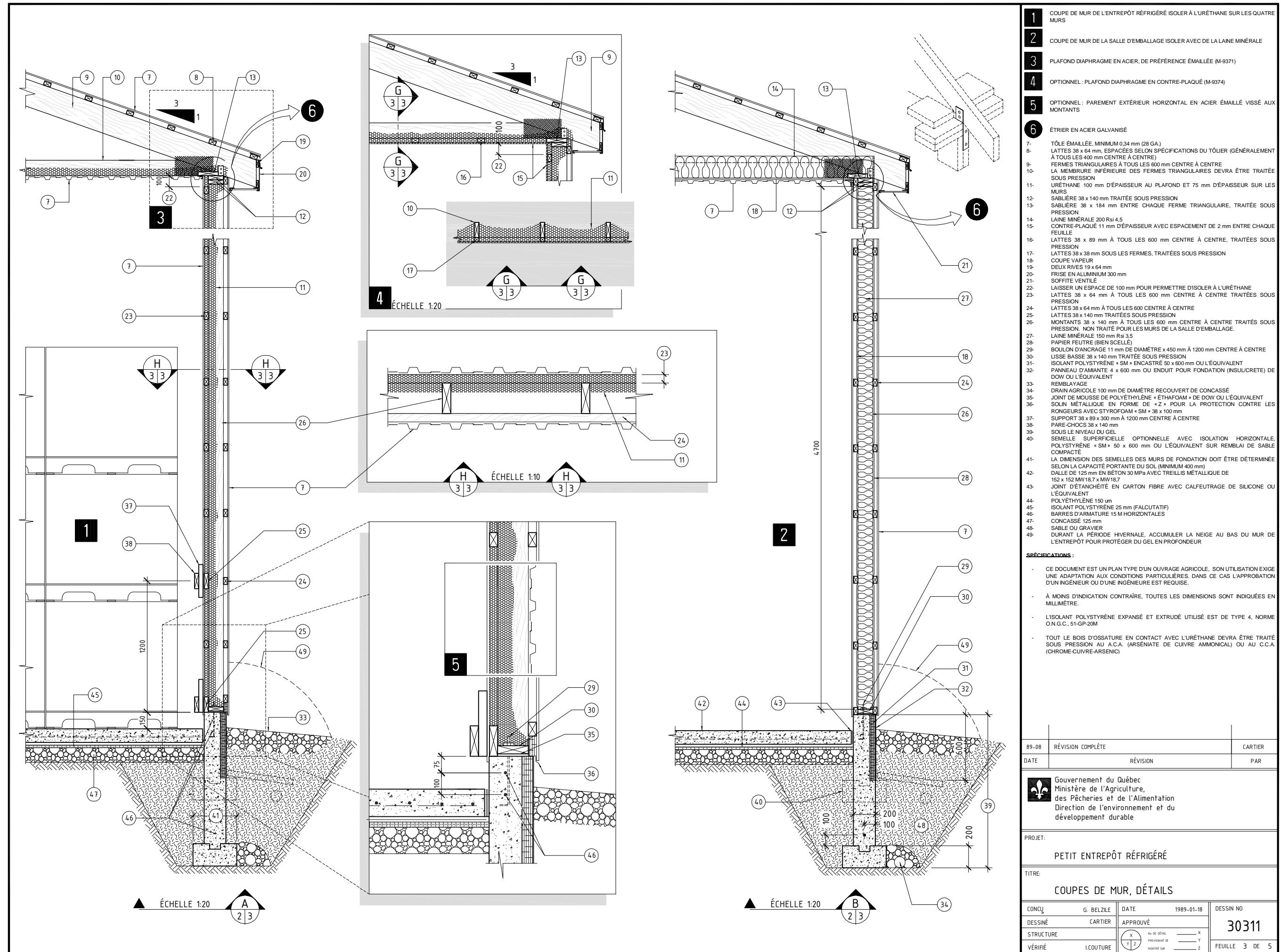
PROJET:

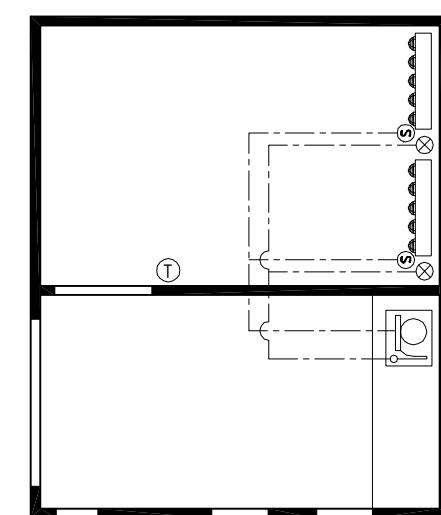
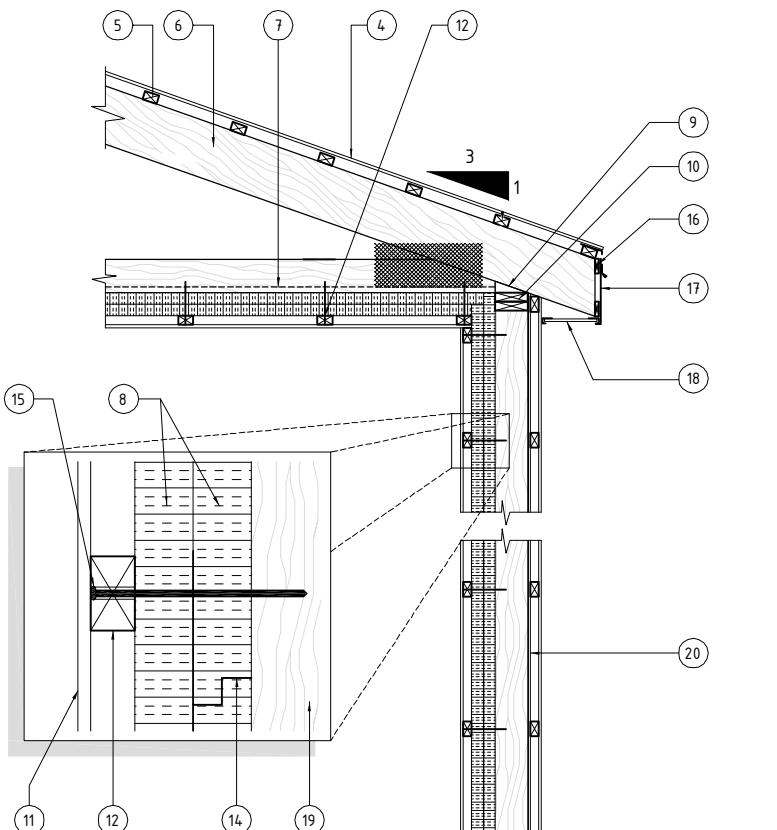
PETIT ENTREPÔT RÉFRIGÉRÉ

TITRE:

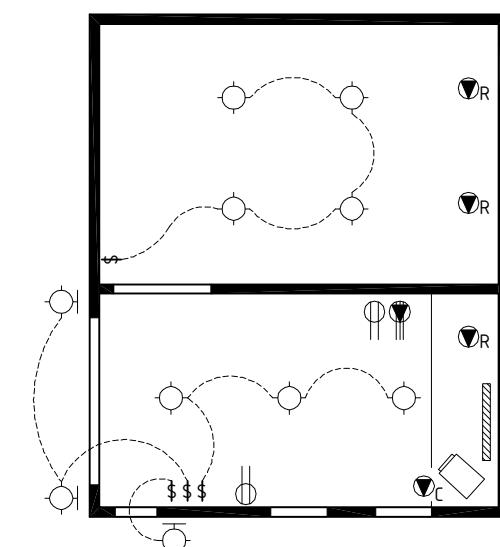
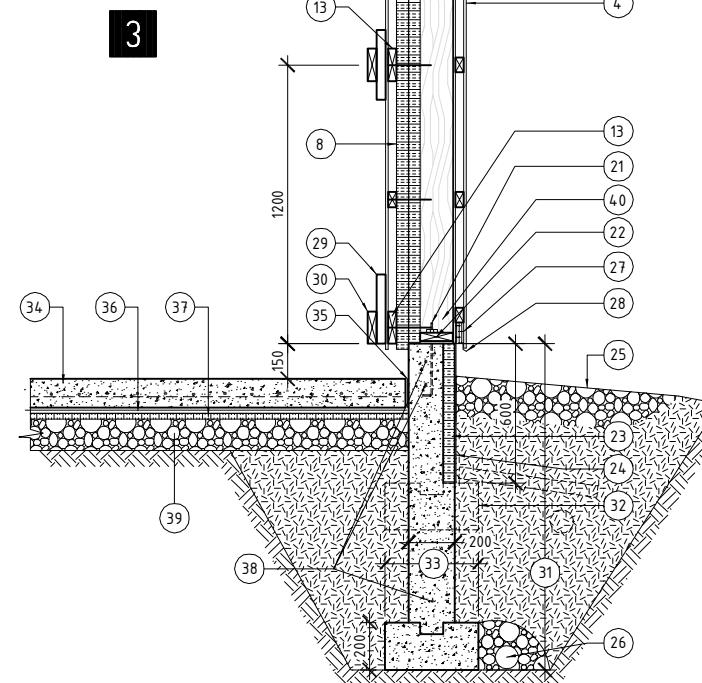
PLAN, ÉLÉVATION, PORTES

CONÇU	G. BELZILE	DATE	1989-01-18	DESSIN NO
DESSINÉ	CARTIER	APPROUVÉ		60311
STRUCTURE			X Y Z	PROVENANT DE MONTRÉAL SUR Z
VÉRIFIÉ				FEUILLE 2 DE 5





1 ÉCHELLE 1:100



2 ÉCHELLE 1:100

ÉCHELLE 1:20

2 4

LÉGENDE DE RÉFRIGÉRATION

- RÉFRIGÉRANT
- COMPRESSEUR
- VALVE SÉNOÏDE
- VALVE D'EXPANSION THERMOSTATIQUE
- THERMOSTAT

1 PLAN DE RÉFRIGÉRATION

- LES APPAREILS DE RÉFRIGÉRATION UTILISÉS SERONT DES ÉVAPORATEURS « BLANCHARD-NESS », MODÈLE LS 1190 E, D'UNE CAPACITÉ DE 23843 kJ/h (22600 Btu/h) ET UN COMPRESSEUR 5 H.P. OU L'ÉQUIVALENT
- SI LA TEMPÉRATURE MAINTENUE DANS L'ENTREPÔT EST INFÉRIEURE À 1,0°C (35°F), IL FAUT PRÉVOIR UN SYSTÈME DE DÉGIVRAGE ÉLECTRIQUE DES ÉVAPORATEURS

2 PLAN ÉLECTRIQUE

- 3 OPTIONNEL : COUPE DE MUR D'UN ENTREPÔT RÉFRIGÉRÉ ISOLÉ AVEC 100 mm D'ISOLANT POLYSTYRÈNE

- 4- TÔLE ÉMAILLÉE, MINIMUM 0,34 mm (28 CA.)
- 5- LATTES 38 x 64 mm, ESPACÉES SELON SPÉCIFICATIONS DU TÔLIER (GÉNÉRALEMENT À TOUS LES 400 mm CENTRE À CENTRE)
- 6- FERMES TRIANGULAIRES À TOUS LES 600 mm CENTRE À CENTRE
- 7- ISOLANT POLYSTYRÈNE « SM » BLEU DE 25 OU 50 mm D'ÉPAISSEUR ENTRE LES FERMES TRIANGULAIRES (FALCUTATIF)
- 8- DEUX POLYSTYRÈNES « SM » BLEU À FEUILLURE OU L'ÉQUIVALENT 50 x 600 x 2400 mm
- 9- ÉTRIER EN ACIER GALVANISÉ
- 10- SABLIERE 38 x 140 mm
- 11- REVÊTEMENT INTÉRIEUR : TÔLE ÉMAILLÉE MINIMUM 0,34 mm (28 CA) OU CONTRE-PLAQUÉ 11 mm AVEC ESPACEMENT DE 2 mm ENTRE CHAQUE FEUILLE
- 12- LATTES 38 x 64 mm À TOUS LES 600 mm CENTRE À CENTRE
- 13- LATTE 38 x 140 mm
- 14- FEUILLURE
- 15- CLOU DE 175 mm ENTRÉ DANS UN TROU FAIT PRÉALABLEMENT AVEC UNE PERCEUSE. RECOUVRIR LA TÊTE DU CLOU DE SILICONE
- 16- RIVE 19 x 64 mm
- 17- FRISE D'ALUMINIUM 300 mm
- 18- SOFFITE VENTILÉ
- 19- MONTANTS 38 x 140 mm À TOUS LES 600 mm CENTRE À CENTRE
- 20- CARTON FIBRE 13 mm
- 21- BOULON D'ANCRAGE 11 mm DE DIAMÈTRE x 450 mm À 1200 mm CENTRE À CENTRE
- 22- LISSE BASSE 38 x 140 mm TRAITÉE SOUS PRESSION REPOSANT SUR UN JOINT DE MOUSSE DE POLYÉTHYLENE « ÉTHAFOAM » DE DOW OU L'ÉQUIVALENT
- 23- ISOLANT POLYSTYRÈNE « SM » ENCASTRÉ 50 x 600 mm OU L'ÉQUIVALENT
- 24- PANNEAU D'AMIANTE 4 x 600 mm OU ENDUIT POUR FONDATION (INSUL/CRETE) DE DOW OU L'ÉQUIVALENT
- 25- REMBLAIS
- 26- DRAIN AGRICOLE 100 mm DE DIAMÈTRE RECOUVERT DE CONCASSÉ
- 27- ISOLANT POLYSTYRÈNE « SM » 38 x 100 mm OU L'ÉQUIVALENT
- 28- SOLIN MÉTALLIQUE EN FORME DE « Z » POUR LA PROTECTION CONTRE LES RONGEURS
- 29- SUPPORT 38 x 89 x 300 mm À 1200 mm CENTRE À CENTRE
- 30- PARÉ-CHOCKS 38 x 140 mm
- 31- SOUS LE NIVEAU DU GEL
- 32- SEMELLE SUPERFICIELLE OPTIONNELLE AVEC ISOLATION HORIZONTAL, POLYSTYRÈNE « SM » 50 x 600 mm OU L'ÉQUIVALENT SUR REMBLAI DE SABLE COMPACTÉ
- 33- LA DIMENSION DES SEMELLES DES MURS DE FONDATION DOIT ÊTRE DÉTERMINÉE SELON LA CAPACITÉ PORTANTE DU SOL (MINIMUM 400 mm)
- 34- DALLE DE 125 mm EN BÉTON 30 MPa AVEC TREILLIS MÉTALLIQUE DE 152 x 152 MV18.7 x MV18.7
- 35- JOINT D'ÉTANCHÉITÉ EN CARTON FIBRE AVEC CALFEUTRAGE DE SILICONE OU L'ÉQUIVALENT
- 36- POLYÉTHYLENE 150 µm
- 37- ISOLANT POLYSTYRÈNE 25 mm (FALCUTATIF)
- 38- BARRES D'ARMATURE 15 M HORIZONTALES
- 39- CONCASSÉ 125 mm
- 40- ENDUIRE D'UN PRÉSERVATIF À BOIS LA BASE DE CHAQUE MONTANT

SÉPÉCIFICATIONS :

- CE DOCUMENT EST UN PLAN TYPE D'UN OUVRAGE AGRICOLE, SON UTILISATION EXIGE UNE ADAPTATION AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES. DANS CE CAS L'APPROBATION D'UN INGÉNIEUR OU D'UNE INGÉNIEURE EST REQUISE.
- À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES DIMENSIONS SONT INDIQUÉES EN MILLIMÈTRE.
- L'ISOLANT POLYSTYRÈNE EXPANSÉ ET EXTRUDÉ UTILISÉ EST DE TYPE 4, NORME O.N.G.C., 51-GP-20M
- S'ASSURER QUE LES JOINTS DES DEUX POLYSTYRÈNE SOIENT BIEN CHEVAUCHÉS

LÉGENDE ÉLECTRIQUE

- ENTRÉE ÉLECTRIQUE 200 AMP. 240 VOLTS.
- ÉCLAIRAGE AU PLAFOND
- ÉCLAIRAGE AU MUR
- PRISE 120 VOLTS
- PRISE 240 VOLTS
- ⚡ SORTIE SPÉCIALE DE RÉFRIGÉRATION
- \$ INTERRUPTEUR
- AÉROTHERME ENVIRON 5000 WATTS, SORTIE SPÉCIALE POUR CHAUFFAGE

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction de l'environnement et du
développement durable

PROJET: ENTREPÔT RÉFRIGÉRÉ POUR LÉGUMES SUR
PETIT ENTREPÔT RÉFRIGÉRÉ

TITRE:

COUPES DE MUR, RÉFRIGÉRATION, ÉLECTRICITÉ

CONÇU	G. BELZILE	DATE	1989-01-18	DESSIN NO
DESSINÉ	CARTIER	APPROUVÉ		60311
STRUCTURE			X	
VÉRIFIÉ			Y	
			Z	
			X	
			Y	
			Z	

FEUILLE 4 DE 5

LISTE DES MATERIAUX DE L'ENTREPÔT ISOLÉ À L'URÉTHANE			
MATÉRIAUX	UNITÉ	NOMBRE DE MORCEAUX	DIMENSION OU DESCRIPTION
CHARPENTE			
LISSES ET SABLIERES (TRAITÉES)	UNITÉ	30	38 x 140 x 4800 mm
SABLIERE (TRAITÉE)	UNITÉ	9	38 x 184 x 4800 mm
MONTANTS (TRAITÉS)	UNITÉ	55	38 x 140 x 4800 mm
MONTANTS	UNITÉ	32	38 x 140 x 4800 mm
LATTES DE CLOUAGE, MURS (TRAITÉES)	UNITÉ	67	38 x 64 x 3600 mm
LATTES DE CLOUAGE, MURS	UNITÉ	142	38 x 64 x 3600 mm
LATTES DE CLOUAGE, MURS (TRAITÉES)	UNITÉ	12	38 x 140 x 4800 mm
LATTES DE CLOUAGE, PIGNONS	UNITÉ	7	38 x 64 x 3600 mm
APPUI	UNITÉ	2	38 x 89 x 4800 mm
OU LINTEAU POUTRE EN ACIER	UNITÉ	1	W200 x 21 x 3750 mm
TOITURE			
FERMES TRIANGULAIRES	UNITÉ	19	9000 mm @ 600 mm C.C.
LATTES DE CLOUAGE	UNITÉ	80	38 x 64 x 3600 mm
RIVES	UNITÉ	13	19 x 64 x 3600 mm
FINITION			
PARE-CHOC	UNITÉ	6	38 x 140 x 4800 mm
SUPPORTS	UNITÉ	2	38 x 89 x 4800 mm
TÔLE D'ACIER			
TOITURE, ÉMAILLÉE	MÈTRE ²	117	0,34 mm (ca.28) MINIMUM
MURS EXT. ET PIGNONS, ÉMAILLÉE	MÈTRE ²	200	0,34 mm (ca.28) MINIMUM
MURS INT. ET PLAFOND, ÉMAILLÉE	MÈTRE ²	368	0,34 mm (ca.28) MINIMUM
FAÎTIÈRE	MÈTRE	12	
SOLIN TOITURE, GALVANISÉ	MÈTRE	44	200 mm DE LARGEUR
SOLIN BAS DU MUR, GALVANISÉ	MÈTRE	36	300 mm DE LARGEUR
SOLIN DE PORTE, GALVANISÉ	MÈTRE	5	450 mm DE LARGEUR
ÉTRIER, GALVANISÉ	UNITÉ	38	
FRISE	MÈTRE	44	300 mm DE LARGEUR
SOFFITE VENTILÉ	MÈTRE	44	450 mm DE LARGEUR
CORNIÈRES D'ACIER, COINS, ÉMAILLÉ	UNITÉ	4	
ISOLANTS ET AUTRES MATERIAUX			
URÉTHANE, MURS, PORTE	MÈTRE ²	144	75 mm D'ÉPAISSEUR
URÉTHANE PLAFOND	MÈTRE ²	54	100 mm D'ÉPAISSEUR
ISOLANT RIGIDE BLEU	FEUILLE	17	50 x 600 x 2400 mm
ISOLANT RIGIDE BLEU	FEUILLE	6	38 x 600 x 2400 mm
COUPE-VAPEUR	MÈTRE ²	115	POLYÉTHYLÈNE 50 um
LAINE MINÉRALE	MÈTRE ²	72	Rsi 3,5 (150 mm)
LAINE MINÉRALE	MÈTRE ²	44	Rsi 4,5 (200 mm)
PAPIER FEUTRE	MÈTRE ²	72	#15
AMIANTE	FEUILLE	9	4 x 1200 x 2400 mm
OU ENDUIT POUR FONDATION	MÈTRE ²	24	
DRAIN PÉRIPHÉRIQUE	MÈTRE	40	100 mm DE DIAMÈTRE
BOULONS D'ANCRAGE	UNITÉ	37	11 mm DIAMÈTRE x 450 mm
JOINT DE MOUSSE POLYÉTHYLÈNE	MÈTRE	45	6 mm D'ÉPAISSEUR x 140 mm
TREILLIS MÉTALLIQUE	MÈTRE ²	98	152 x 152 MW18,7 x MW18,7
BARRES D'ARMATURE	Kg	229	15 M
POLYÉTHYLÈNE	MÈTRE ²	98	150 um

MATÉRIAUX	UNITÉ	NOMBRE DE MORCEAUX	DIMENSION OU DESCRIPTION
BÉTON			
ASSISE	MÈTRE ³	4	20 MPa
FONDATION	MÈTRE ³	10	20 MPa
PLANCHER	MÈTRE ³	13	30 MPa
PORTES			
PORTE DE GARAGE À PANNEAUX			
BASCULANTS VERS LE HAUT,			
MOTORISÉE	UNITÉ	1	3600 x 4200 mm
BÂTI	UNITÉ	1	38 x 235 x 3600 mm
BÂTI	UNITÉ	2	38 x 285 x 4200 mm
BÂTI (TRAITÉ)	UNITÉ	2	38 x 140 x 3000 mm
BÂTI (TRAITÉ)	UNITÉ	2	38 x 140 x 2400 mm
MONTANTS ET ENTREMISES (TRAITÉS)	UNITÉ	5	38 x 89 x 3000 mm
LATTES NON PLANÉES (TRAITÉES)	UNITÉ	6	50 x 75 x 2400 mm
CONTRE-PLAQUÉ	FEUILLE	5	11 x 1200 x 2400 mm

- CETTE LISTE NE COMPREND PAS L'ÉLECTRICITÉ, LA PLOMBERIE, LE CHAUFFAGE, LA RÉFRIGÉRATION ET LA QUICAILLERIE DES PORTES
- PRÉVOIR 10 % DU MATERIEL POUR LES PERTES ET IMPRÉVUS
- CE DOCUMENT EST UN PLAN TYPE D'UN OUVRAGE AGRICOLE. SON UTILISATION EXIGE UNE ADAPTATION AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES. DANS CE CAS L'APPROBATION D'UN INGÉNIEUR OU D'UNE INGÉNIEURE EST REQUISE

OPTIONNEL : LISTE DES MATERIAUX DE L'ENTREPÔT RÉFRIGÉRÉ ISOLÉ AVEC 100 mm D'ISOLANT POLYSTYRÈNE

MATÉRIAUX	UNITÉ	NOMBRE DE MORCEAUX	DIMENSION OU DESCRIPTION
ISOLANT RIGIDE BLEU	FEUILLE	262	50 x 600 x 2400 mm
ISOLANT RIGIDE BLEU	FEUILLE	38	25 x 600 x 2400 mm
CARTON FIBRE	FEUILLE	42	13 x 1200 x 2700 mm

LES AUTRES COMPOSANTES DU MUR TEL QUE LES MONTANTS, LATTES, ETC. SE REPORTER À LA LISTE DES MATERIAUX DE L'ENTREPÔT ISOLÉ À L'URETHANE

DATE	RÉVISION	PAR
 Gouvernement du Québec Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Direction de l'environnement et du développement durable		
PROJET:		
PETIT ENTREPÔT RÉFRIGÉRÉ		
TITRE:		
LISTE DES MATERIAUX		
CONÇU	CARTIER	DATE
DESSINÉ	APPROUVÉ	1989-01-18
STRUCTURE		DESSIN NO
VÉRIFIÉ	X Y Z	60311
	PROVENANT DE MONTRÉAL SUR	
	X Y Z	
		FEUILLE 5 DE 5